## Luttons contre les nuisances sonores!



L'été est là. Afin que l'entretien des jardins se passe en toute sérénité pour les Clermontois, voici un rappel **des horaires de tontes** :

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H30 À 19H30 LES SAMEDIS DE 9H À 12H ET DE 15H À 19H LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS DE 10H À 12H ET DE 16H À 18H

Pour plus de détails concernant les troubles de voisinage : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F612